
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 10 décembre 2014

Changement d'horaire tpg : toutes les nouveautés dès le 14 décembre 2014

Parcours adaptés aux besoins et à la réalité du terrain, nouvelles dessertes, information voyageur revue et nouvelle gamme de produits unireso avec des tarifs en baisse ; dès dimanche 14 décembre, les tpg proposeront, comme chaque année à l'occasion du changement d'horaire national, des nouveautés qui apporteront plus de confort à la population genevoise. Entre autres changements sur le réseau : le terminus des lignes K et L sera ramené à Louis-Hubert, ce qui permettra d'éviter les bouchons du matin sur l'actuel tracé, la ligne 43 aura un nouveau parcours afin de mieux desservir le nouvel éco-quartier de « La Chapelle » et la ligne Noctambus NC desservira plusieurs lieux d'activités nocturnes du canton afin de ramener les noctambules à la maison en toute sécurité. Enfin, bonne nouvelle pour les adeptes du ticket par SMS : la carte journalière sera désormais disponible via son téléphone portable !

Au diapason avec toutes les entreprises de transport public suisses, les tpg mettent en service leur nouvel horaire ce dimanche 14 décembre 2014. Plus qu'un changement d'horaire, cette étape structurante est chaque année l'occasion de repenser le réseau afin qu'il colle au plus près des attentes de la population, des clients et de la réalité du terrain. Un objectif qui guide toutes les activités des collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise.

Les changements sur le réseau seront, dans l'ensemble, assez modestes cette année. Dans l'ensemble seulement ! En effet, chaque changement - aussi minime paraîsse-t-il - compte pour le client régulier de la ligne. Par exemple, la clientèle de la K et la L sera particulièrement satisfaite d'éviter les bouchons matinaux grâce à un changement de terminus qui permettra d'améliorer la régularité de l'horaire. Celle de la 43 profitera d'une modification de parcours qui lui permettra de rallier le quartier de la Praille et ses activités économiques et de loisirs; tandis que les habitants du nouvel éco-quartier "La Chapelle" disposeront, eux aussi, d'une liaison directe avec la Praille grâce au nouveau tracé de la 46. Autre optimisation de l'offre : l'heure de pointe du soir les lignes urbaines de bus et de trolleybus sera adaptée à la réalité de la demande (19h00/19h30). Sur la base de la fréquentation réelle, un ajustement progressif peut, en effet, être opéré, sans péjorer le confort des clients. Enfin, les noctambules pourront profiter d'une nouvelle desserte pour rentrer en toute sécurité le soir : dès vendredi 19 décembre, la ligne NC desservira plusieurs lieux de vie nocturne bien connus du canton, une nouveauté de circonstance en cette période festive !

Mais il n'y a pas que sur le réseau que des nouveautés seront proposées dès ce 14 décembre au matin. En effet, dès dimanche on pourra acheter sa carte journalière unireso Tout Genève par SMS. Un canal de vente très apprécié des clients occasionnels, avec plus de 1'500'000 billets vendus depuis février 2014. Sa simplicité d'utilisation en fait réellement un atout : un SMS avec le code correspondant au 788 et le tour est joué ! Un service aussi disponible depuis les applications mobiles tpg.

Du changement également du côté de l'information aux voyageurs avec des plans de réseau – urbain, péri-urbain, Noctambus et de zones tarifaires unireso – qui opèrent un changement de paradigme : schématique vs géographique. Ils seront désormais schématiques, une présentation qui simplifie grandement la lecture et le repérage sur une carte. Grâce à cette mutation, le format du plan papier a pu être réduit, sans que l'aisance de lecture en soit altérée, bien au contraire. Côté supports papier toujours : le guide horaire complet, en format livre de poche ne sera plus édité cette année. Pour des questions évidentes de coûts (la production des guides horaires papier coûtait aux tpg près de CHF 180'000 par année) et dans un souci de respect de l'environnement. Les affiches horaires continueront toutefois d'exister en format électronique, disponibles et imprimables via le site Internet des tpg. Et pour le client qui n'aurait pas d'imprimante à disposition, il est toujours possible de demander l'impression des horaires de sa ligne ou son arrêt, dans l'une des agences de vente tpg ; nos agents commerciaux se feront un plaisir de rendre ce service.

Dès la mi-décembre également, et à l'instar de la presque totalité des entreprises de transport public suisses, les tpg adopteront la règle nationale du Service direct au sujet des voyageurs sans titre de transport valable. Jusque-là, les tpg avaient leur propre règlement d'exécution des dispositions réglementaires de transport tpg – DRT-tpg (en d'autres termes, leurs tarifs de surtaxes propres). Appliquer les règles du Service direct permettra d'être harmonisé avec le système suisse en vue du projet billettique national d'une part et en prévision de l'arrivée de CEVA, d'autre part. De ce fait, les tpg appliqueront désormais les mêmes tarifs de surtaxes, en cas de fraude ou de violation d'une condition générale de transport (stipulées dans les DRT-tpg), que les autres entreprises membres du Service direct. Si la surtaxe pour voyageur sans titre de transport augmente, celle pour récidive, elle, diminue.

Enfin, dès le 14, la nouvelle gamme de titres de transport unireso aux nouveaux tarifs en baisse sera disponible via l'ensemble des canaux de vente des tpg.

Tous les détails, les nouveaux horaires et parcours valables au 14 décembre 2014 sont disponibles sur www.tpg.ch, sur les applications tpg pour Smartphones (IOS et Android) ainsi que sur m.tpg.ch ou en contactant info mobilité unireso au 0900 022 021 (CHF 0.94/appel depuis un réseau fixe suisse). Retrouvez également le nouvel assortiment tarifaire unireso, les codes de billets par SMS, les nouveaux plans schématiques ainsi que la grille des nouveaux montants de surtaxes sur www.tpg.ch ou dans les agences de vente tpg, qui, comme chaque année à cette période de forte affluence – et particulièrement cette année en raison des nouveaux tarifs unireso en baisse – auront leurs effectifs renforcés, afin de toujours mieux servir la clientèle ; notamment, grâce à une agence provisoire à Balexert (jusqu'au 31 janvier 2015).

Contact :

Isabel Pereira, attachée de presse

T +41 22 308 35 29, pereira.i@tpg.ch

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans avec l'État de Genève.

Les principales nouveautés du réseau tpg, ligne par ligne

Ligne 36

Dès le 16 décembre, c'est l'énergie électrique qui fera rouler la Vieille-Ville, puisque les deux minibus qui circulent sur la ligne 36 seront désormais 100% électriques ! Ils seront identifiés par un habillage spéciale qui valorisera le partenariat tpg – Ville de Genève ; en effet, c'est grâce à l'expertise des tpg et au financement des deux minibus par la Ville que ce projet a abouti. L'électromobilité, c'est l'assurance d'un mode de traction plus respectueux des riverains et de l'environnement, qui sera désormais la règle dans les Rues Basses, puisque toutes les lignes tpg qui y circulent seront électriques : trams, trolleybus et demain minibus. Moins de bruit, moins de CO2 !

Ligne 43

En prolongeant la ligne 43 au-delà de son actuel terminus Stade de Genève, on offrira aux nouveaux habitants du nouvel éco-quartier « La Chapelle » une liaison directe avec le quartier de la Praille et ses activités économiques et de loisirs. En passant par le Bachet-de-Pesay, les bus assureront également une liaison avec le tram 12. En remontant par la route de la Chapelle, la ligne reprendra en partie l'ancien tracé de la ligne 46, mais avec une fréquence deux fois plus élevée : toutes les 15 minutes en heure de pointe et toutes les 30 minutes en heures creuses, ainsi que les samedis et dimanches. En outre, dès 22h30, le terminus se fera à Cressy (Edouard-Vallet), au lieu de Loëx.

Ligne 46

La ligne 43 reprenant partiellement le tracé de la 46, cette dernière aura un nouveau terminus : dès dimanche, la 46 sera prolongée jusqu'au Stade de Genève au lieu de Bellins. Une bonne nouvelle pour les habitants de Bardonnex et de Saconnex-d'Arve qui profiteront ainsi d'une liaison directe avec le quartier de la Praille et ses activités économiques et de loisirs.

Ligne 47

Pour une meilleure connexion avec les trams de la ligne 14, l'heure de pointe du soir sera prolongée jusqu'à 21h00.

Lignes E et G

L'arrêt Place des Eaux-Vives en direction de Rive sera déplacé entre les rues Petit-Senn et Louis-Duchosal ; les bus tourneront dès lors sur le cours de Rive pour arriver directement à l'arrêt de départ actuel, Rive. Ce nouveau tracé permettra d'éviter de couper la circulation des trams et ainsi de fluidifier le trafic des lignes urbaines tpg dans le secteur.

Lignes K et L

Dès ce dimanche, le nouveau terminus commun de ces deux lignes sera Louis-Hubert. En effet, le prolongement de ces deux lignes à Stade de Genève s'avère peu attractif pour les clients, qui, en raison des mauvaises conditions de circulation sur la route du Grand-Lancy, passaient beaucoup de temps dans les bouchons. La connexion avec la ligne 21 à l'arrêt les Esserts – desservi par ces deux lignes – pour se rendre à l'arrêt Stade de Genève est une alternative bien meilleure. Le nouveau terminus Louis-Hubert et la desserte de l'arrêt Bossons permettra de mieux desservir les écoles professionnelle et techniques.

De plus, la ligne L fera son retour dans le village de Bernex à la demande des habitants des communes de la Champagne en amont.

Ligne S

Un nouvel arrêt « Moulin de la Ratte » sera créé à l'entrée d'Aire-la-Ville, à la demande de la commune.

Ligne NC : rentrer de soirée en toute sécurité !

Le parcours de la ligne Noctambus NC sera partiellement adapté afin de desservir plusieurs discothèques du canton ainsi que le quartier du Vieux-Carouge et de Plainpalais. Une bonne nouvelle qui permettra aux noctambules qui auront un peu trop fêté de rentrer en toute sécurité. Ce service est financé grâce à une participation des communes et des boîtes de nuit desservies.